

Bois-le-Roi, Boscus Begis, est une commune de l'arrondissement et du canton de Fontainebleau, sur la rive gauche de la Seine. Une plaine sablonneuse, fertile en quelques parties, la sépare de la forêt de Fontainebleau, qui s'étend au midi, à l'est et à l'ouest. En y comprenant ses diverses dépendances, qui sont Brolles, la Cave, la gare du chemin de fer, la Ruelle et Sermaise, Bois-le-Roi possède 990 habitants. En 1771, on y comptait 110 feux, environ 440 habitants. Avant la Révolution, cette paroisse, comprise dans le Gâtinais français, dépendait de la généralité de Paris ; élection, grenier à sel, archidiaconné et doyenné de Melun, conférence de Fontainebleau. De temps immémorial, la seigneurie appartenait au roi. A des époques relativement récentes, quelques parties démembrées devinrent la propriété de différents personnages. En l'an 1222, Milon, abbé, et les religieux de Saint-Père de Melun, cédèrent au roi Philippe-Auguste tous leurs droits à Brosles et à Barbizon, ainsi que l'usage qu'ils prétendaient avoir au bois de Montmédi. En échange, le roi leur fit payer 100 marcs d'argent.

Les possesseurs du fief des Bergeries, en la paroisse de Chartrettes, se qualifiaient de seigneurs de Brezolles (Brosles), Sermaise et Bois-le-Roi en partie. Ils exigeaient que certains habitants de ces localités vinssent pressurer le marc de leurs raisins au pressoir des Bergeries, prétention qui donna lieu, dans le cours du xvi^e siècle, à de longs et coûteux procès.

Les habitants de Bois-le-Roi et de Brosles jouissent encore du droit d'usage et de pâturage dans la forêt, qui leur fut accordé, en même temps que l'affranchissement des tailles et crues, par plusieurs rois, en 1366, 1529, 1607 et 1726, « en considération des ruines, dommages et grandes pertes » soutenues et souffertes du fait des bêtes fauves, rousses et « noires, » D'après les actes insérés au Trésor des Chartes et dans les Mémoires de la Chambre des Comptes, le droit de parcage était limité à trois vaches par usager. Les habitants avaient en outre le droit de prendre le bois sec ou traînant, mais sans pouvoir se servir « de ferrements ni de crochets entez. »

A la Révolution, Bois-le-Roi échangea son nom contre celui de Bois-la-Nation, qui fut abandonné au commencement du siècle actuel.

L'église et le presbytère sont situés au milieu de la plaine, à peu près à égale distance de Bois-le-Roi et de Brolles. L'église, dédiée à saint Pierre, remonte à la fin du xii^e siècle. Son plan comporte trois nefs régulières, séparées par des arcades ogivales d'un beau style, supportées par des piliers dont les bases sont ornées de tores et boudins et les chapiteaux sculptés en feuilles d'eau. Le porche principal se compose d'un motif de tores en archivolté plein cintre avec colonnettes et sculptures dans le goût du temps. Des réparations peu heureuses, faites il y a quelques années, ont enlevé à l'église de Bois-le-Roi son cachet primitif et original. Le clocher comprend une tour carrée, à deux étages, avec baies en plein cintre, modillons diversement sculptés, et une flèche aiguë d'un type élégant. La cloche porte la date de 1790.

Le rétable du maître-autel est de style Louis XV. Un joli reliquaire, en bois sculpté et doré, qui paraît dater du règne de Henri IV, renferme un os de saint Eutrope. Les dalles funéraires qu'on voyait jadis dans l'église de Bois-le-Roi, furent détruites au moment des réparations dont nous avons parlé ; fait triste à noter et qu'on ne saurait trop déplorer. Il n'en subsiste plus qu'une inscription rappelant une fondation pieuse émanant d'un habitant du lieu au xv^e siècle.

Le chapitre de Sens nommait à la cure de Bois-le-Roi, qui lui avait été donnée en l'an 1187 par l'archevêque Guy. D'après différents pouillés, le revenu annuel de la cure valait six-vingts livres en 1562, et 800 livres en 1658.

A la suite de l'édit de Nantes, rendu par Henri IV, en avril 1598, un Temple fut construit, pour l'usage des protestants de l'élection de Melun, à l'extrémité orientale de Bois-le-Roi, non loin d'une rue qui s'appelle encore aujourd'hui rue de la Prêche. Drelincourt, dont le nom est connu dans l'histoire du Protestantisme, en fut ministre au xv^e siècle. Peu de temps avant la révocation des libertés de conscience accordées par Henri IV, la démolition du Temple de Bois-le-Roi fut ordonnée par arrêt du Conseil d'Etat, rendu à Versailles le 6 juillet 1682. Elle se fit le 11 août suivant, à la diligence de Claude Martin, curé du lieu, malgré l'opposition d'Antoine Guérin, ministre en exercice. Ce dernier, qui habitait Fontainebleau, quitta la localité pour devenir pasteur du désert. Les mémoires de la généralité de Paris, dressés par les Intendants à la fin du xv^e siècle, disent, qu'il n'y avait alors que six familles protestantes dans toute l'étendue de l'élection de Melun. On trouve, sur les registres de Bois-le-Roi, en 1681 et 1682, le baptême d'un enfant d'un mois, fille d'un protestant habitant Paris, et l'abjuration d'un jeune homme étranger au pays. On a découvert récemment, dans le voisinage de l'emplacement du Temple, un lieu de sépulture qui paraît avoir été destiné aux membres de la Religion dite réformée.

Plusieurs auteurs qui ont écrit sur le département de Seine-et-Marne, confondent Bois-le-Roi avec une localité de même nom, dépendant de la paroisse de Saint-Aignan-de-Guselles en Gâtinais, et lui attribuent à tort plusieurs faits particuliers à cette dernière localité.

Grâce à la station du chemin de fer qu'on y a établie, la commune de Bois-le-Roi prend chaque jour une

notable extension. D'élégantes maisons de campagne y ont été construites en ces derniers temps ; un pont, jeté sur la Seine en 1861, facilite les communications avec Chartrettes, situé sur la rive droite du fleuve, et les autres villages de cette partie de la Brie. Les sites pittoresques qui environnent Bois-le-Roi, la proximité de la Seine, de la forêt de Fontainebleau et de Melun, motivent la venue, sans cesse croissante, de nouveaux habitants.

DÉPENDANCES.

Brolles. — Brisoliæ, Brezolles, Brolium, Brosles. D'après les linguistes du moyen âge, ce nom désignerait un lieu planté de futaie ou simplement d'arbustes, broussailles et mauvais pâturages. Ce hameau prend, comme Bois-le-Roi, un rapide accroissement. En 1862, M. Abel Laurent, ancien agent de change, a fait construire dans l'intérieur du pays et dans une position admirable à cause du point de vue qu'on y découvre, un château de style Louis XIII, qui domine tous les environs. L'industrie des gens du pays consiste principalement en bois dont ils trouvent le débit à Melun. Ils sont aussi bûcherons, petits cultivateurs et vigneron.

La Cave, hameau sur le bord de la Seine; ancien relais des chevaux de rivière, jadis affectés au halage des bateaux ; auberge renommée pour ses matelottes et fritures.

La Huelle, ancien moulin converti en scierie mécanique, maison de campagne. Sermaise. Ferme et maison de campagne, dont l'une est la propriété du peintre Guillemin, qui s'est fait une réputation dans les tableaux de genre. En l'an IV de la République, cinq personnes furent assassinées à Sermaise par la bande des Chauffeurs. Le général Lamotte, un vieux brave du premier Empire, posséda la plus importante des maisons de campagne de Sermaise. Ce hameau paraît avoir beaucoup souffert à l'occasion des guerres dites des Lorrains, aux temps

de la Fronde, en 1650 et 1652. Il était jadis beaucoup plus considérable qu'à présent et s'étendait assez loin dans la plaine. Les plans de l'Intendance montrent une suite de masures ruinées dont on retrouve encore des débris.

Bibliographie de Bois-le-Roi.

Arrêt du Conseil d'État du Roy, qui ordonne la démolition du Temple de Bois-le-Roy, près Fontainebleau. Toulouse, 1682, petit in-quarto.

Arrêt du Conseil d'État du Roy, qui ordonne la démolition du Temple de Bois-le-Roy, donné à Versailles le 6 juillet 1682, Paris, F. Léonard, 1682, in-quarto.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, portant confirmation des Privilèges des Habitants des Paroisses d'Avon, Fontainebleau, Samois, Thomery et Bois-le-Roi, du 17 septembre 1726. De l'imprimerie de J. François Knapen, rue de la Huchette, à l'Ange.

L'effroyable assassinat commis à Sermaise par la bande des Chauffeurs, le 16 germinal an IV. Melun, imp. Hérissé, 1866. Excursiens historiques et archéologiques au pays de Bierre, par G. Leroy. Melun, imp. Michelin, 1862.

On peut aussi consulter les publications sur Fontainebleau et la forêt, par le Père Dan, l'abbé Guilbert, Denecourt, hampollion-Figeac , l'Inventaire des Archives de Seine-et-Márne, etc. G. Leroy.